



1^{er} Tournoi national B de Wattignies

Règlement sportif

Article 1

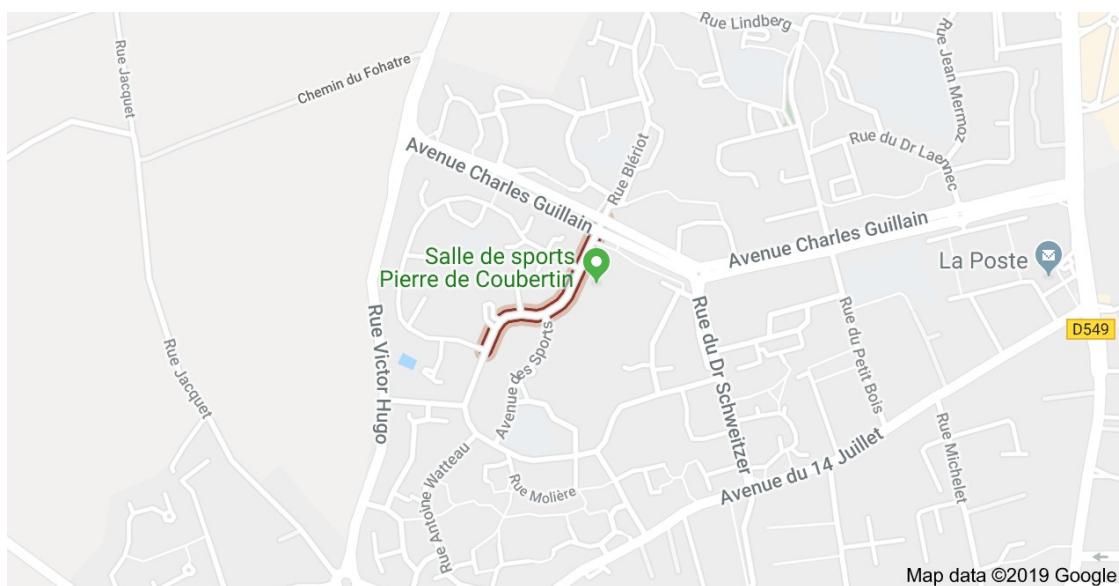
-Le PPC Wattignies organise son 1er tournoi homologué National B (N° homologation).

-Le tournoi se déroulera les **samedi 31 août et dimanche 1er septembre 2019**.

-Les parties se joueront sur 24 tables et ce dans deux salles adjacentes :

- Le Gymnase Pierre de Coubertin
- La salle de sport polyvalente de Wattignies

Ces gymnases se trouvent **4 rue Gagarine, à Wattignies (59139)**.



Article 2

-Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFTT.

-10 « Pass tournoi » maximum (invitations) seront attribués à d'éventuels joueurs de fédérations étrangères, concernant ces joueurs il n'y aura pas de transfert de points.

-La présentation de la licence avec la mention « certificat médical présenté » est obligatoire.

Si cette mention ne figure pas sur la licence, le joueur doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

-Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées (2019-2010) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2019 / 2020.

Article 3

-Le juge-arbitre du tournoi est François Demarthe (JA3), il sera secondé par Jean-Pierre Dewulf (JA1) et Raphaëlle Guemart (JA1).

-Les épreuves se dérouleront suivant le règlement F.T.T.

-Le coefficient de point pour ce tournoi national est de 0,75.

Article 4

-Les balles de match seront fournies par l'organisation.

-Les balles utilisées seront de marque Aurora D40+***.

-Les tables seront de marque « Joola » principalement et seront complétées par quelques tables « Cornilleau ».

Article 5

-Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches, et ce, dans tous les tableaux.

-Les tableaux de simple se jouent par poules éliminatoires de 3 joueurs, avec 2 joueurs qualifiés par poule dans un tableau final à élimination directe (sauf pour la série STAR directement à élimination directe).

-Série STAR : Le tableau « STAR » est réservé et gratuit pour les 8 joueurs dont le classement officiel est le plus haut (sous réserve d'être inscrit sur un autre tableau au moins).

Il sera homologué et se déroulera sous la forme d'un tableau à élimination directe.

Article 6

-Les joueurs ont la possibilité de s'inscrire dans 3 tableaux/jour au maximum.

-Un joueur pourra s'inscrire sur place dans un 4ème tableau (non commencé) s'il est éliminé d'un tableau en poule, et ce, dans la limite des places disponibles, en accord avec le J.A.

Article 7

- Deux possibilités d'inscriptions pour les joueurs :

En ligne :

http://formulaire.webnball.fr/Lweb/?id=A_39

Par Mail :

tournoippcwatt@gmail.com

Pour tout information vous pouvez contacter Mr BOUR au 0611895946

-Aucune inscription ne sera prise par téléphone

- Dates de clôture des inscriptions au tournoi :

Jeudi 29 août à 12h00

-Le tirage au sort public aura lieu le vendredi 30 août à 19h00 à la salle Coubertin.

Article 8

-La tenue sportive (short + maillot) est obligatoire dans l'aire de jeu.

-Il est strictement interdit de fumer dans la salle.

-Le club décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte.

-Chaque participant a l'obligation de respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition.

- Le joueur gagnant une rencontre sera tenu de ramener la plaquette avec la fiche de partie, le stylo ainsi que la balle de match à la table d'arbitrage.

-Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias divers...).

- Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

-En cas de contestation, le règlement sportif de la fédération française de tennis de table sera appliqué. Pour tout ce qui a pu y être omis, il sera fait appel au règlement de la FFTT.

Article 9

-Le remboursement d'engagement n'est possible qu'uniquement dans la mesure où l'annulation se fait avant le début du tableau concerné.

-Le pointage des tableaux sera ouvert à partir de 8h00 pour tous les tableaux et se terminera 20 minutes avant le début de chaque tableau.

-Le forfait du joueur sera prononcé après le deuxième appel.

-Le comité d'organisation et les juges-arbitres pourront prendre toutes décisions pour assurer le bon déroulement du tournoi.

Article 10

DOTATIONS

-La dotation globale du tournoi est de **4000 euros**.

Les dotations en espèce sont portées à titre indicatif et pourront être revues à la baisse en fonction d'un nombre minimal de participants par tableau.

Samedi 31 Août 2019

Tableau	Descriptif	Heure	Adhésion	NB places	Dotation globale	Vainqueur	Finaliste	½ Finalistes
A	500 à 899 points	8h30	7	72	160	80	40	20
B	500 à 1499 points	9h30	7	72	200	100	50	25
C	500 à 1099 points	10h30	7	72	200	100	50	25
D	500 à 1699 points	11h30	7	72	200	100	50	25
E	500 à 1299 points	12h30	7	72	200	100	50	25
F	500 à 699 points	13h30	7	72	135	70	35	15
G	500 à 1899 points	14h30	7	72	200	100	50	25
H	500 à 2099 points	15h30	8	72	240	120	60	30
I	OAT Dame	16h30	7	72	100% reversé	45%	25%	15%

Dimanche 1er septembre 2019

Tableau	Descriptif	Heure	Adhésion	NB places	Dotation globale	Vainqueur	Finaliste	½ finalistes
J	500 à 999 points	9h00	7	72	200	100	50	25
K	500 à 1599 points	10h00	7	72	200	100	50	25
L	500 à 1199 points	11h00	7	72	200	100	50	25
M	500 à 1799 points	12h00	7	72	200	100	50	25
N	500 à 2299 points	13h00	8	72	280	140	70	35
O	OAT	14h00	9	72	800	400	200	100
P	500 à 799 points	15h00	7	72	135	70	35	15
Q	STAR	16h00	Gratuit	8	450	300	150	

